

Relevé de Conclusions
Réunion du jeudi 11 octobre 2018

Objet : CONSEIL DE QUARTIER OUEST

ETAIENT PRESENTS : Sylvain BARET, Didier BARJOU, Cosette BOUGRAT, Marie-Chantal CANAL, Alain CAZAT, Christian COQUEMPOT, Patrice FORMAGE, Gilbert GAVELLO, Marie-Noëlle GUENON, Jean GUILLOT, Jean-Louis GUION, Henri LE GAC, Jean-Marc POURTAU, Eric POUYANNE,

ETAIENT EXCUSES : Françoise MARTELET, Guy KAUFING

ETAIENT ABSENTS : Jean-Claude SERRES, Denis FAURE, Guy BOIS

ÉLUS PRÉSENTS : Christine KAMMLER

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNIQUÉES PAR CHRISTINE KAMMLER

Point sur les dossiers en cours sur la commune

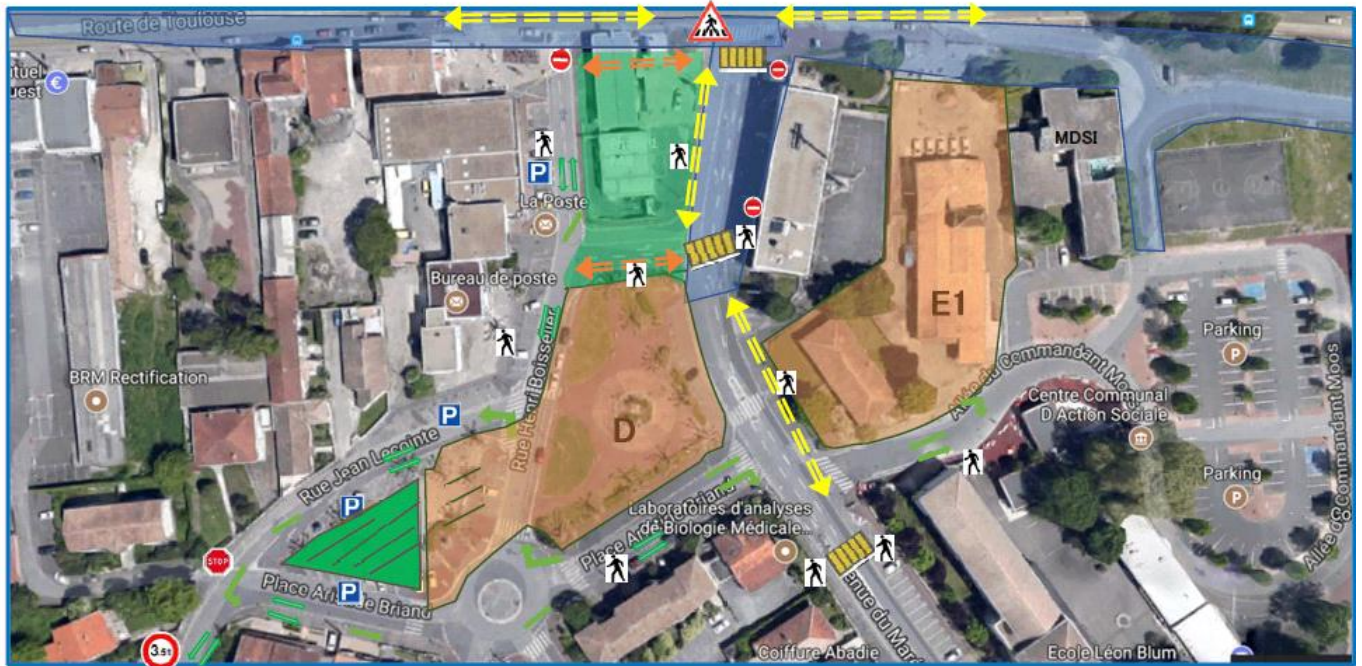
1 – L'actualité des grands projets en cours

- **L'avancée des travaux du tram et Parc Relais.**
- 25 octobre : Mise sous tension de la ligne aérienne de contact (catener)
- Fin octobre : 1ère rame sur la voie
- Fin novembre : marche à blanc : essais dynamiques
- Début janvier : mise en service du tramway. Le parc relais ouvrira en même temps.





ZAC de la route de Toulouse


Période : octobre à Décembre 2018




LEGENDE

 Travaux Tram
Libération arrière quai station **17 Sept 2018**
pour trx FAB
Trottoir Av. G.Leclerc en attente travaux Tram
(yc Concessionnaire)


 Travaux FAB : 17 Sept18- Décembre 2018
depuis le quai station vers l'îlot D (yc abords
provisoires îlot D)

 Construction îlot D (du 02/10/17 au 01/06/19)
Construction îlot E1 (du 02/01/18 au 01/12/19)

 Circulation riverains (accès poste/BNP)

 Circulation chantier

 Cheminement à alternier

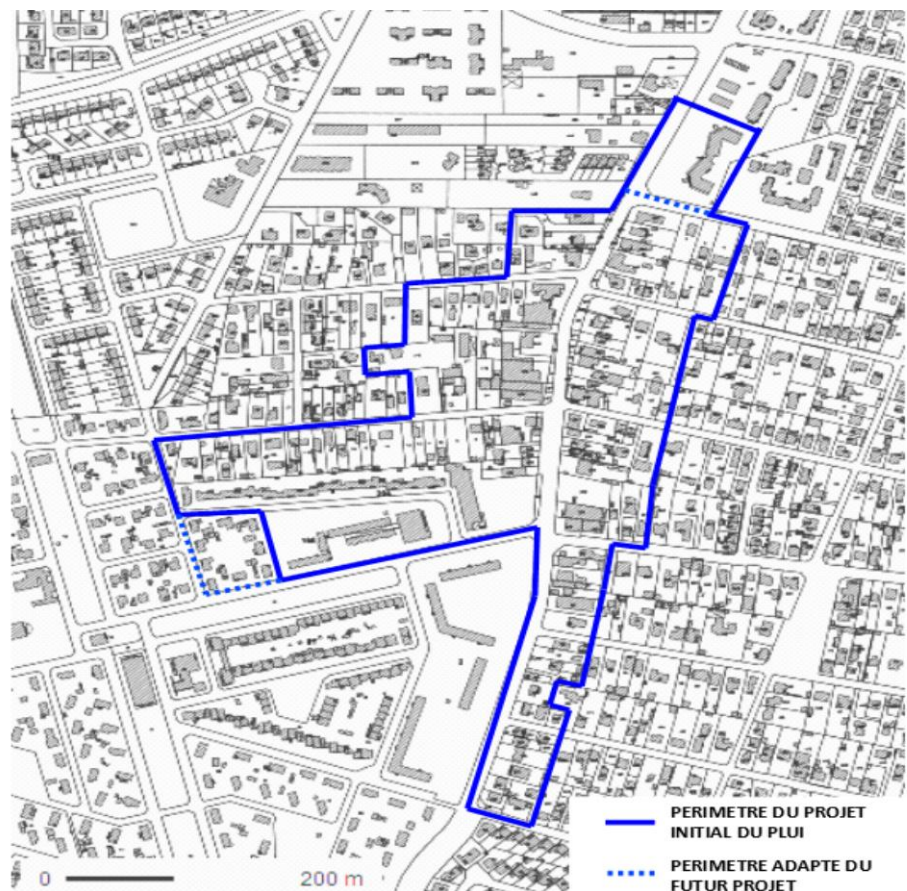
 Cheminement piéton à bouger en
fct de l'avancement des travaux

1

> Les travaux des îlots D et E se termineront respectivement en juin et décembre 2019.

Étude d'aménagement du quartier de Chambéry

La volonté de cette étude est municipale et portée par Bordeaux Métropole, de part ses compétences en aménagement de l'espace public.



PHASE 1

DIAGNOSTIC URBAIN,
FONCIER, PAYSAGER ET
ÉCOLOGIQUE

Septembre / novembre 2018

- Travail documentaire
- Appropriation du site et de son environnement
- Identification du potentiel de développement
- Analyse du tissu économique / commercial / de services et de son évolution

PHASE 2

SCENARIIS
PROSPECTIFS

Novembre / janvier 2019

- 3 scénarii d'aménagement minimum : trame viaire, typologie d'habitat, schéma des circulations douces / du stationnement / des déplacements, schéma des polarités (espaces publics, équipements, activités), estimation financière...

PHASE 3

PLAN-GUIDE

Février / avril 2019

- Plan masse
- Vue et film 3D
- Fiches actions descriptives : programmation, préconisations urbaines, architecturales et paysagères, traductions réglementaires, feuille de route opérationnelle, calendrier, phasage des investissements...

CONCERTATION COMMERCANTS



18 et 19 septembre 2018 : Entretiens individuels avec une sélection de commerçants



Septembre 2018 : Diffusion d'un questionnaire



Novembre 2018 : atelier de partage du diagnostic



Mars 2019 : atelier de partage des scénarii d'aménagement



Avril 2019 : réunion publique de présentation du plan-guide

CONCERTATION HABITANTS ET INSTANCES DE CONCERTATION



Octobre 2018 : Balade urbaine : remontée du ressenti sur le quartier et des usages



Janvier 2019 : Atelier « cartes sur table », à partir du diagnostic



Mars 2019 : atelier « orientations et projets » sur la base des orientations d'aménagement



Avril 2019 : réunion publique de présentation du plan-guide

Balade urbaine Chambéry

Dans le cadre d'une étude engagée pour définir ensemble l'avenir du quartier Chambéry la ville et Bordeaux Métropole vous invitent à vous exprimer pour contribuer à la réflexion.

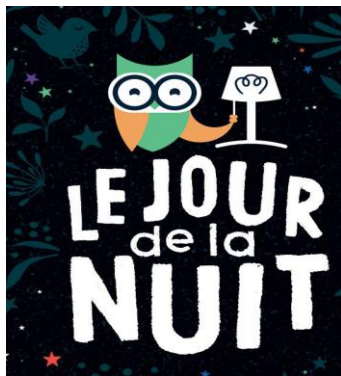
A l'occasion de la balade urbaine, venez (re)découvrir le quartier en marchant et enrichissez le diagnostic en cours en partageant votre expérience de vie, de mobilité, de pratiques commerciales, etc.



Agenda 21 : les actions menées

Groupes de travail agenda 21

- **Guide « La Nature dans ma ville »** : guide finalisé et distribué lors de la journée du développement durable du 2 juin 2018
- **Végétalisation de l'espace public** : questionnement des élus sur la faisabilité notamment sur les trottoirs en grave. Faisabilité à approfondir avant qu'une éventuelle relance faite au groupe de travail.



Actions à venir

- **Restitution du diagnostic réalisé par la LPO dans le parc de Sallegourde** (inventaire oiseaux, papillons, abeilles) et recommandations dans la gestion
- Opération de **distribution de composteurs** début novembre
- Lancement d'une démarche de **lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'école Jean Jaurès
- Lancement d'une démarche **écoresponsable** dans quelques équipements sportifs
- **Opération le Jour de la Nuit** : sensibilisation autour de la **biodiversité nocturne** et sortie au Parc de Sallegourde – RDV vendredi 12 octobre à 18h à la salle J. Brel

Citoyen vigilant



Un dispositif de participation citoyenne

a été mis en place en partenariat avec la Préfecture de la Gironde, la Police nationale et la Police municipale afin d'accroître la sécurité des biens et des personnes dans les quartiers. Ce dispositif fonctionne avec l'aide de référents dans les quartiers, choisis sur la base du volontariat, le « citoyen vigilant »

Ils ont déjà leurs référents

Chambéry-Est : délimité par les rues de la Paix, R. Poincaré, P. Curie, Route de Léognan Référent M. FIGUE Jacques

Quartier la Taille : délimité par le chemin de Brignon, Rue J Michelet, Rue F. Soors, Chemin de Couhins, Avenue des Pyrénées
Référent M. GRANET Julien

Quartier la Hé : délimité par la route de léognan, Rue J. Bonnardel, Chemin Brignon, Chemin de Camparian
Référent Mme CUGUILLERE Christine

Quartier Hourcade délimité par la rue S. Allende, AV. G. Clemenceau, Chemin

du pas de la côte, Chemin d'Hourcade

Référent M. Jacques BONNET

Quartier la Hontan délimité par l'avenue des Pyrénées, Avenue F. Coin, Avenue F. Granet

Référent Mme LESPRIT Catherine

Quartier St Bris délimité par Le Chemin Des Orphelins, Route De Toulouse, Allée Dubos, G. Flaubert, Av. Orée Du Bois

Référent M. ROUSSANNE Jean Bernard

Quartier Trigan délimité Par Les Rues J. Michelet, F. Soors, Chemin De Couhins, G. Bizet, R. Poincaré

Référent Mme RICAUD Marie Annik

Ils sont à la recherche de leurs référents

-Secteur St Bris Le Béquet - La Ferrade -Pont De La Maye – Madère

-Secteur Sarcignan - Versein- Baugé

-Secteur Chambéry-Ouest Piscine

-Secteur Chambéry Sud Couhins - La Monnaie

-Secteur Bourg Pontac

-Secteur Bourg Sallegourde

-Secteur Bourg Leyran

-Secteur Bourg Courrejean - Domaine De La Plantation

2 – Informations générales

2.1 - Présence de moustiques

La ville a saisi le Préfet par courrier afin de trouver des solutions.

2.2 - Suivi des chantiers sur la commune

Pour faciliter le quotidien de ses administrés, la Ville a mis en place sur son site internet, l'application Info travaux qui répertorie sur la base cartographique libre openstreetmap, tous les travaux impactant la commune, au fur et à mesure de leur avancement.

<https://villenavedornon.city/#13/44.7729/-0.5576>

Grâce à Info travaux, il est possible d'avoir un aperçu des travaux et projets du territoire dans les quartiers puis accéder aux détails des interventions, ainsi qu'à l'arrêté municipal attaché.

2.3 - Journée des nouveaux arrivants

Un stand Conseil de quartier sera mis en place lors de la prochaine journée des nouveaux arrivants.

II – RETOUR SUR LES POINTS ABORDÉS LORS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

1 - Aménagements rue Glady

1-1 Aménagement rue Glady, allée Magellan

> Suite à la réunion publique du 2 mai 2017, une proposition a été faite par Bordeaux Métropole le 25 septembre dernier (implantation de plateaux surélevés). Celle-ci, non conforme aux attentes de la commune, n'a pas été retenue par les Services Techniques. Une prochaine réunion est prévue le 16 octobre avec les rectificatifs demandés, à savoir l'implantation de passages piétons surélevés.

1-2 Le marquage au sol du carrefour Glady / allée J.L. Brown n'a pas été refait depuis longtemps et est quasiment invisible.

> Le marquage au sol sera refait indépendamment des travaux de la rue.

2 – Aires de jeux

Les travaux de l'aire de jeux prévue derrière la Médiathèque de Chambéry ont commencé.

L'aire de jeux demandée Place Schubert sera proposée au budget 2019.

Suite à la demande des riverains de créer un boudrome place Lebrun, une réunion publique est prévue le 22 octobre salle du Conseil Municipal. Les co-présidents y sont conviés.

Le Conseil de Quartier souhaiterait que l'aire de jeux située Place de la Liberté soit clôturée.

3 - Feux au carrefour route de Léognan/ Chemin de Pauge

Un feu à trois niveaux permettrait de laisser le feu vert plus longtemps route de Léognan (en direction de Léognan), afin de permettre aux véhicules qui le souhaitent de tourner chemin de Pauge sans bloquer le carrefour.

> Les services techniques étudieront la possibilité d'ajouter de la durée au feu vert, route de Léognan, sur le "Tourne à gauche" vers PAUGE en venant de Chambéry.

En effet ce carrefour ne disposant pas d'une file de "Tourne à gauche", un voire deux véhicules bloquent souvent la circulation direction Léognan. Il est donc préconisé de rallonger la phase "Feu vert" tout en bloquant la phase "feu rouge" en face.

4- Installation des nouveaux containers à verre

L'emplacement de 6 nouvelles bornes sur la commune a été défini avec les Conseils de Quartier et proposé à Bordeaux Métropole.

Suite à une nouvelle organisation du service concerné à Bordeaux Métropole, toutes les nouvelles implantations ont été suspendues et reprendront début 2019.

5 - Tracts "stationnement alterné"

Le modèle de tract est soumis pour validation aux membres. Le conseil trouve que le tract est approprié et qu'il permettra d'informer facilement les riverains.

Il pourra ainsi être imprimé pour mise à disposition du Conseil de quartier.

6 - Nettoyage des mobiliers urbains

Les bancs au Parc Sourreil sont en métal avec un effet patine couleur rouille, mais ils ne sont pas rouillés. Une vérification des bancs en béton à Chambéry sera faite. Ils seront nettoyés si nécessaire.

7- Distribution du VO Mag

Suite au signalement de certains membres n'ayant pas été destinataires du VO Mag, un contrôle terrain sur les rues signalées a été réalisé. Les personnes sondées, pour la plupart, avaient reçu le magazine.

Les boîtes aux lettres indiquant "STOP PUB" sont également bien distribués mais pas forcément le même jour.

III – POINTS ÉVOQUÉS PAR LE CONSEIL

1-Vitesse excessive rue Fernand Soors

> Trois périodes de contrôle de vitesse ont été réalisés par la police municipale entre le 26/09 et le 10/10. Sur 140 véhicules contrôlés, une seule infraction a été relevée (57 km/h).

L'implantation d'un radar pédagogique est envisagée par la Ville, qui étudiera toutes les options possibles.

Les membres du conseil ont précisé également que les créneaux de contrôle de vitesse ne sont pas adaptés. Il faudrait faire des contrôles entre 17h30 et 19h30.

Il faudrait peut-être installer également un radar pédagogique.

Le conseil préconisait la réalisation d'une chicane ou un étranglement juste avant l'allée des Platanes afin de limiter la vitesse dans la rue.

2 - Travaux d'assainissement rue Marc Nouaux

Lors des dernières fortes pluies, il y a encore eu des inondations rue Marc Nouaux.

Où en sont les travaux d'assainissement prévus sur la commune ?

> Dans le cadre du programme de lutte contre les inondations dans le secteur Chambéry Est, Bordeaux Métropole réalise le bassin de retenue de Nouaux d'une capacité de 5500 m³ et les collecteurs intercepteurs associés.

Après consultation, la réalisation de ces travaux s'échelonne de 2018 à 2020.

3 - Charte de densification

Plusieurs communes ont mis en place une charte de densification afin d'éviter une urbanisation anarchique. Le conseil de quartier souhaite connaître la position de la Mairie sur ce genre de charte et s'il est prévu d'en mettre une en vigueur sur la commune.

Il faut savoir que les chartes de communes voisines (Pessac et Mérignac) n'ont aucune valeur légale.

- Le Maire de Villenave privilégie une discussion en direct avec les différents promoteurs.
- Villenave est en 12ème place au niveau de la densification des communes de Bordeaux Métropole.
- Une réflexion sur Villenave à l'horizon 2030 est en cours, pour permettre à la Ville de bénéficier d'un conseil extérieur d'Urbaniste-Paysagiste.

4 - Harmonisation des constructions

Les disparités de couleur, formes des toits et crépis des constructions, ne sont pas prises en compte dans le PLU.

La Ville précise que le PLU ne peut pas empêcher ce genre de pratiques, même lors de sa prochaine révision.

5 - Construction en face du Reinitas :

Les trottoirs ont été réduits au strict minimum et ne sont pas accessibles à tout le monde (poussette, fauteuil roulant).

La rue du Professeur Demons a été mise en sens unique le temps des travaux.

Les trottoirs seront repris après les travaux avec respect des règles de largeur.

Une étude urbaine vient tout juste de débuter pour définir, en concertation avec les habitants, le devenir du quartier Chambéry.

6 - Piste cyclable derrière l'arrêt de bus « Les Iris »

Derrière l'arrêt, la piste cyclable a été reprise suite à détérioration de la bande de roulement. Cette reprise a créé une "bosse" qui n'est pas belle et surtout occasionne une gêne.

> Une demande d'intervention à Bordeaux Métropole (voirie 3) a été faite pour reprendre cette anomalie.

7 - Etat des trottoirs : stationnement des véhicules

De nombreux véhicules stationnent sur les trottoirs alors que cela est interdit. Pourquoi n'y a-t-il pas de sanctions pour les propriétaires de ces véhicules ?

De même les propriétaires (ou locataires) des maisons ne nettoient généralement pas le trottoir devant ladite maison alors qu'ils doivent le faire.

Le Conseil de quartier préconise que, si après avertissement par la Police Municipale, les trottoirs ne sont toujours pas nettoyés, il y ait des sanctions.

> La Police municipale sera informée de ce signalement et de cette préconisation.

Les campagnes de sensibilisation sur les divers supports municipaux (Affichage, VO Mag) ne contribuent pas au changement de certains comportements.

8- Contrôle de la pollution et du niveau sonore

Des mesures de contrôle de la pollution et du niveau sonore sont-elles envisagées, notamment au centre de Chambéry ou encore rue Gladys aux heures de pointe ?

>Ces contrôles sont du ressort de Bordeaux Métropole qui délègue lesdits contrôles à AIRAQ Nouvelle Aquitaine. <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/monair/commune/33063>.
Des actions sont toutefois mises en place sur la mobilité, l'industrie, le brûlage et la livraison de marchandises.

9- Voisins bienveillants

Le conseil de quartier préconise que ce dispositif ait une page sur le site internet de la ville, et que chaque référent de quartier ait une adresse mail, pour permettre à toute personne d'effectuer un signalement par ce biais.

>Une fiche de présentation de ce dispositif est prévue dans le prochain VO Mag.
La préconisation d'attribuer une adresse mail aux référents du dispositif Voisins Bienveillants est à l'étude.

10 - Bouches à incendie

Le conseil de quartier souhaiterait connaître l'implantation des bouches à incendie sur le quartier (sécurité des écoles et des locaux publics).

>La réglementation impose une implantation de bouche à incendie tous les 220 m.
Aujourd'hui à chaque construction la vérification est faite.

II – AUTRES POINTS ÉVOQUÉS PENDANT LA REUNION

1 - Rue Chavannaz/ rue Daquin : enherbement des trottoirs

Tout le long de l'espace vert dans le caniveau, il y a des herbes hautes.
L'information sera transmise au service Espaces verts.

2 – Incivilité routière : rue Fernand Soors et ses perpendiculaires

Il y a des véhicules qui prennent les sens interdits.
L'information sera transmise à la police municipale.

3 - Etat des trottoirs : rue Fernand Soors, le long du château Baret

La demande de réfection de ce trottoir sera soumise aux Services Techniques.

4 - Enquête TBM

Une enquête réalisée par TBM est en cours à propos d'un couloir de bus route de Toulouse, qui concernerait principalement les lignes 5 et 15.

5 - Balayeuse municipale

Les membres du conseil de quartier notent une amélioration de rythmes de passage de la balayeuse. Il subsiste encore de nombreuses rues non nettoyées. De même, les passages n'étant pas indiqués en avance aux riverains, le travail de la balayeuse est compromis par la présence de véhicules, notamment à cheval entre le trottoir et la chaussée.

La demande d'un planning de passage de la balayeuse est transmise aux Services Techniques.